

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT
POUR LE DEVELOPPEMENT

Secrétariat Général du Gouvernement

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

**DECRET D/2022/.....0473...../PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SURVEILLANCE ET POLICE
DES PÊCHES**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

- Vu** la Charte de la Transition ;
Vu la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019, portant Statut Général des Agents de l'Etat ;
Vu le Communiqué n° 01 du 05 septembre 2021, portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;
Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021, portant prorogation des lois nationales, Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
Vu le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021, portant Structure du Gouvernement de la Transition ;
Vu le Décret D/2021/0041/PRG/CNRD/SGG du 25 octobre 2021, portant Nomination du Ministre de la Pêche et de l'Économie Maritime ;
Vu le Décret D/2022/0024/PRG/SGG du 12 janvier 2022, portant Attributions et Organisation du Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime ;
Vu le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition ;
Vu le Décret D/2022/388/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022, portant Remaniement partiel du Gouvernement de la Transition ;
Vu le Décret D/2022/0472/PRG/CNRD/SGG du 06 Octobre 2022, portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre de Surveillance et Police des Pêches ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Abdoulaye TOURE, Conseiller juridique du Ministère délégué à la Présidence chargé de la Défense Nationale, est nommé Président du Conseil d'Administration du Centre de Surveillance et de Police des Pêches.



Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 06 OCT 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA